

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-761928

133AUL

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule 8562			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : BELBACHIR			
Date de naissance : 09/02/1971			
Adresse : Résidence le 3 Golf Villa 13 - VILLEVERTE - BOUGRAÏD - CASABLANCA			
Tél. : 0663709512 Total des frais engagés			

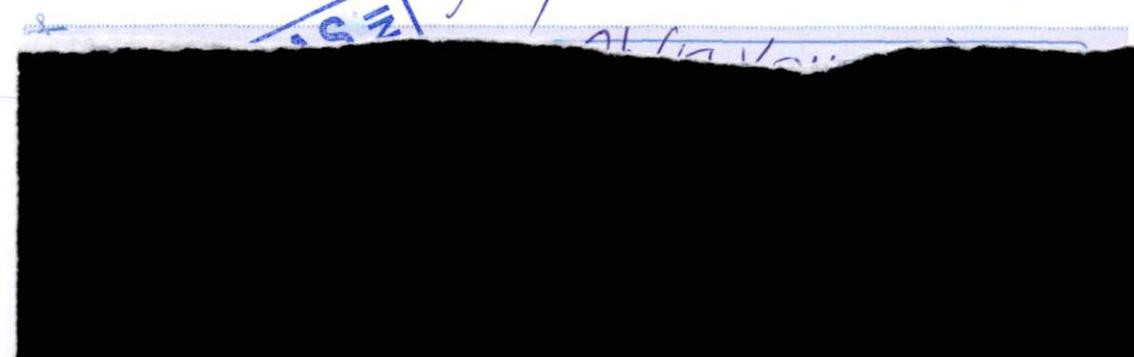
Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

MUPRAS		Cadre réservé au Médecin
IN ACCUEIL		Cachet du médecin
Date de consultation : 13/09/2022	Nom et prénom du malade : SAMIRA	Age : 0/0/72
Lien de parenté : Conjoint	Lui-même	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Maladie sévère de hart grande événement		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA
Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

Le : 13/09/22



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/08/2022	G		Gynéco	INP : 091029223 Professeur E. KARROUMI Mohamed Gynécologie - Obstétrique INP 091029223 Casablanca

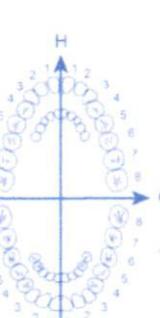
EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cache et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	13/9/22	B525	1200,00

AUXILIAIRES MEDICO-CHIRURGICAL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																				
Le praticien est pme de prciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																				
SOINS DENTAIRES 		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																
				INP : <input type="text"/>																
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES 		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">H</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td>35533412</td> <td>00000000</td> <td>21433552</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">D</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">B</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>35533411</td> <td>00000000</td> <td>11433553</td> </tr> </table> (Création, remont, adjonction) Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession.			H		G		35533412	00000000	21433552	00000000	D		B		00000000	35533411	00000000	11433553
H		G																		
35533412	00000000	21433552	00000000																	
D		B																		
00000000	35533411	00000000	11433553																	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>																
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION																				

Dr. Latifa BADRE

18/9/22

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur :

Nom et prénom : MESSAUDI SAMIA MR MME MLE ENF

Age : 50 ans

Référence : Annonce clôture

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie : Rant grise de la van dt

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles : Repose chirurgicale

- Traitements éventuels :

dans le cas de la

Renseignements cliniques et paracliniques :

Explorations chirurgicale
sans particularité

Radiographies :

Res鼓e de la

hypofrescence totale sans

Date : Signature :

conservation au niveau de

l'oreille technique suffisante

Dr. Latifa BADRE

Anatomocytopathologiste
Diplômée de la Faculté de
Médecine de STRASBOURG

Casablanca, le 13/09/2022

Nom & Prénom : MESOUDI SAMIRA

N° d'examen : 2209H0321

Date réponse : 20/09/2022

FACTURE N° 22/06332

Nature du prélèvement	Cotation	Montant TTC
Hysterecyomie+annexe+omentectomie+curage droit+curage gauche+ganglion+cytologie	B525	1 200,00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de Mille deux cents Dirhams

Mode règlement :

Signé : Dr L.BADRE



Dr. Latifa BADRE
 Anatomoctyopatologiste
 Diplômée de la Faculté de
 Médecine de STRASBOURG

Date de réception : 13/09/2022
 Date de réponse : 20/09/2022
 Sexe : F
 Age : 50 ans

N° d'examen : 2209H0321
 Nom et Prénom : Mme MESOUDI SAMIRA
 Médecin traitant : Pr. EL KARROUMI

Nature du prélèvement : Pièce d'hystérectomie totale + l'annexe gauche + omentectomie + curage ganglionnaire pelvien bilatéral + curage latéroaortique + cytologie.

Renseignements cliniques : Carcinome séreux de haut grade de l'ovaire droit.

COMPTE RENDU

I- Pièce d'hystérectomie totale avec l'annexe gauche en place. L'utérus pèse 150 grs, mesure 9x6x4cm, dont 2,5cm de col qui mesure à sa base 4x3 cm. Absence de granulations sur la surface de l'utérus. A l'ouverture, la cavité utérine totale mesure 7cm de hauteur, avec une paroi mesurant 2,5cm d'épaisseur. La surface muqueuse est lisse. Le col utérin est sans particularité macroscopique.

Du point de vue histologique, les multiples prélèvements effectués montrent un endomètre de type prolifératif avancé, modérément épaisse, renfermant des structures glandulaires abondantes tortueuses, tapissées par un revêtement épithelial cylindrique de type prolifératif. Le myomètre est fibreux, et renferme des structures vasculaires à paroi épaisse. Le col utérin est sans particularité histologique.

II- L'annexe gauche : pèse 40 grs, avec une trompe mesurant 8x0,6cm. L'ovaire mesure 5x4cm, siège d'un foyer kystique à la coupe à contenu séreux, mesurant 3,5cm.

Histologiquement, les prélèvements effectués montrent un ovaire d'une formation kystique à paroi modérément fibreuse, tapissée par un revêtement épithelial de type séreux stratifié, proliférant bourgeonnant avec un aspect modérément papillaire, présence de touffes tapissées par des cellules à cytoplasmes basophiles ou clairs et à noyaux hyperchromes siège de nombreuses atypies et figures de mitoses atypiques. La trompe est sans particularité histologique.

III- L'épipoon: masse adipeuse pesant 130 grs, mesurant 43x6cm, sans particularité macroscopique. Histologiquement les multiples prélèvements examinés montrent du tissu fibroadipeux siège de dépôts fibrinoleucocytaires, et dissocié par un infiltrat inflammatoire polymorphe.

IV- Biopsie péritonale : quatre fragments pesant ensemble 10 grs, correspondant histologiquement à du tissu fibreux richement vascularisé, et inflammatoire ponctué de lymphoplasmocytes et de granulocytes.

V- Liquide de lavage péritonéal : 3 ml de liquide hémorragique sont examinés. Après cytocentrifugation et étalements on note un fond hémorragique ponctué de noyaux nus et de lymphocytes. Absence de cellules néoplasiques.

VI - Curage ganglionnaire pelvien droit : renferme treize ganglions lymphatiques mesurant entre 0,3cm et 1,4cm de grand axe réactionnels. Absence de métastase.

VII - Curage ganglionnaire pelvien gauche : renferme six ganglions lymphatiques mesurant entre 0,3cm et 1cm de grand axe réactionnels. Absence de métastase.

VIII - Curage ganglionnaire latéroaortique : renferme cinq ganglions lymphatiques mesurant entre 0,3cm et 1,5 cm de grand axe dont un est métastatique avec effraction capsulaire.

CONCLUSION : I- Endomètre de type prolifératif avancé.

- Le myomètre et le col utérin sont sans particularité histologique.
- II- Ovaire gauche, siège d'une tumeur séreuse de type borderline (à la limite de la malignité, mesurant 3,5cm sans rupture capsulaire). La trompe est sans particularité histologique.

III et IV - L'épipoon et le péritoine sont inflammatoires sans localisation tumorale.

V- Le liquide lavage péritonéal est hémorragique modérément inflammatoire, sans cellules néoplasiques.

VI et VII - Absence de métastase au niveau du curage ganglionnaire pelvien (0/19).

VIII - Une métastase ganglionnaire au niveau du curage latéroaortique avec effraction capsulaire (1N+/5N).

Signé : Dr. L. BADRE